

Action coeur de Ville

La Ville de Béthune a été retenue dans dispositif « Action Cœur de Ville ». Mis en place par le Ministère de la Cohésion des territoires, il vise à développer les villes moyennes et leur attractivité.



1 CLIC



Présentation de l'Action Cœur de Ville

En septembre 2018, aux côtés de nombreux partenaires, Béthune a signé la convention « Action Cœur de Ville », dispositif mis en place par le Ministère de la Cohésion des Territoires et qui vise à développer les villes moyennes. Cette signature donne le top départ d'un vaste plan pour développer encore davantage l'attractivité de la Ville.

Durant cinq ans, chaque année, Béthune pourra déposer un certain nombre de projets afin de bénéficier de financements. Pour 2018, 14 dossiers ont déjà été déposés.

5 secteurs identifiés pour 14 projets

Parce que la Municipalité estime que l'attractivité n'est pas seulement l'affaire de l'hyper-centre, elle a souhaité proposer des projets qui concernent cinq secteurs identifiés : l'hyper-centre, la Gare d'eau, la rue de Lille, le pôle gare et le Mont-Liébaud.

Plusieurs projets pouvant entrer dans le périmètre « Action Cœur de Ville » ont été déposés. Au total, on en dénombre 14 qui seront examinés par un jury et qui, s'ils sont retenus, pourront bénéficier de financements :

- > Étude pour l'aménagement d'un tiers-lieu au Centre Olympie
- > Étude pour la création d'une salle polyvalente au Mont-Liébaud
- > Réaménagement de la passerelle piétonne SNCF au pôle gare et de ses abords
- > Rénovation du Beffroi
- > Rénovation de l'Hôtel de Ville avec mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- > Ambiance sonore et mise en lumière de Béthune
- > Recrutement d'un technicien de salubrité logement et suivi des rénovations immobilières
- > Déploiement d'un réseau de fibre entre tous les bâtiments communaux
- > Rénovation du jardin public, poursuite du projet en cours
- > Réfection de voiries (rues Henri Pad, Herriot et abords du Théâtre municipal)
- > Rénovation et transformation en tiers-lieu numérique de la médiathèque Elie Wiesel
- > Étude de sortie du contrat liant la Ville à Q-Park pour permettre la mise en place d'une politique de stationnement adaptée
- > Action autour de l'animation commerciale d'un complexe de loisir intégrant la future patinoire via une délégation de service public
- > Étude pour la création d'une société coopérative d'intérêt collectif pour soutenir l'activité commerciale.

B É T H U N E
SMART CITY

HÔTEL DE VILLE
6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

HORAIRES :
Lun : 9h > 19h30 sans interruption
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr